



Charleville-Mézières, le 4 mai 2019

Monsieur Mickaël ADAMKIEWICZ,
Secrétaire Académique - A&I UNSA Reims

à

Madame la Rectrice de l'Académie de Reims
Chancelière des Universités

1 rue Navier
51082 REIMS Cédex

Objet : Expérimentation de mise à disposition des régions de fonctionnaires et d'agents de l'Etat, missions d'information

Madame la Rectrice,

Est paru au Journal Officiel n° 100 du 28 avril 2019 le décret n° 2019-375 du 26 avril 2019 relatif à l'expérimentation de la mise à disposition des régions de fonctionnaires et d'agents de l'Etat exerçant dans les services et établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

Le décret détermine les conditions de l'expérimentation consistant à mettre à disposition des régions des fonctionnaires et agents exerçant dans les services et établissements relevant du ministre chargé de l'Éducation nationale, sur la base du volontariat, des missions d'information auprès des élèves et des étudiants sur les formations et les métiers.

L'expérimentation est ouverte, pour une durée de trois ans, au sein des académies dont le recteur en fait la demande.

A&I UNSA souhaiterait savoir quelle est votre position relative à l'expérimentation au sein de votre académie ? Avez-vous l'intention de vous porter candidate à cette expérimentation ?

Les agents administratifs qui exercent au sein de ces structures sont inquiets pour l'avenir des C.I.O. En effet, dans notre académie aucun poste de Centre d'Information et d'Orientation n'a été mis au mouvement (pas de publication sur le serveur AMIA) pour la rentrée 2019 malgré les postes vacants et les départs en retraite. **A&I UNSA** appréhende et craint une précarisation prématurée des postes administratifs en C.I.O.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes salutations respectueuses et dévouées.

Le Secrétaire Académique,
A&I UNSA académie de Reims

Mickaël ADAMKIEWICZ

